
COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 30 juillet 2026

Canicule : La Région mobilisée aux côtés des agriculteurs

L'épisode de canicule exceptionnel qui frappe les Pays de la Loire affecte durement les exploitations agricoles et les forêts. Mortalité animale et des jeunes plants, baisse des rendements, tensions sur les ressources en eau et l'alimentation des troupeaux, dégradation des conditions de travail : les conséquences sont déjà lourdes pour de nombreux agriculteurs.

Face à cette situation, une solidarité se met en place, entre autres par le bénévolat sur les incendies et l'échange de fourrages. La Région des Pays de la Loire est reconnaissante de l'engagement de chacun et se mobilise sur l'ensemble des leviers à sa disposition.

Pour soulager rapidement la trésorerie des exploitations, la Région a décidé de traiter en priorité les demandes de paiement des aides à l'investissement dans les exploitations agricoles.

Elle travaille également à l'élargissement de la liste des investissements éligibles aux prochains appels à projets PCAE afin de mieux accompagner l'acquisition d'équipements permettant de mieux gérer et protéger les cultures, de limiter les effets des fortes chaleurs dans les bâtiments, de protéger les animaux et d'améliorer les conditions de travail des éleveurs.

La Région a par ailleurs demandé à l'État de réunir rapidement une cellule régionale opérationnelle multi-partenariale consacrée aux conséquences de la canicule.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Celle-ci devra permettre d'établir un état des lieux partagé, de coordonner les réponses immédiates et d'identifier les mesures nécessaires à moyen terme.

Cette mobilisation s'inscrit dans l'action constante de la Région en faveur de l'agriculture ligérienne et de la forêt. Soutien à l'installation et à la transmission, modernisation et adaptation des exploitations, plantation de haies, transformation à la ferme, création de dessertes forestières utiles à la lutte contre les incendies, soutien à la gestion forestière, accompagnement économique et psychologique des agriculteurs en difficulté : la Région agit à chaque étape pour préserver les exploitations, renouveler les générations et défendre notre souveraineté alimentaire.

Lydie Bernard, Vice-présidente de la Région en charge de l'agriculture et de l'agroalimentaire : « *Nos agriculteurs affrontent une nouvelle épreuve, alors qu'ils sont déjà confrontés à une accumulation de difficultés économiques, climatiques et réglementaires. La Région agit dès maintenant pour accélérer les paiements et accompagner l'adaptation des élevages. Plus largement, nous continuerons à soutenir les agriculteurs à chaque étape, de leur installation jusqu'à la transmission de leur exploitation. Nous sommes plus que jamais à leurs côtés dans cette période extrêmement compliquée.* »